



En date du 30 septembre 2013

MNT / MNT.U

www.reserve.monnaie.ca

RTB – Aperçu

1 3	
Date d'émission	Le 29 Novembre 2011
Bourse	TSX
Symboles	MNT/ MNT.U
Numéro CUSIP	779921105
Frais de service	35 points de base (0,35 %)
Admissibilité au REER	Oui
RTB en circulation	36 910 798
Nombre total d'onces d'or	399 755
Droit à de l'or conféré par chaque RTB	0,01083031 oz
Valeur liquidative ¹	14,80 \$
Prix par RTB	14,78 \$
Volume ²	76 000

- Les RTB sont garantis par la Monnaie royale canadienne.
- Ils représentent des placements admissibles à tous les régimes enregistrés au Canada.
- Les frais de service s'élèvent à seulement 0,35 %.
- Les RTB peuvent être échangés mensuellement contre de l'or physique ou un montant en espèces.
- Les RTB se négocient en \$CA et \$US à la Bourse de Toronto.



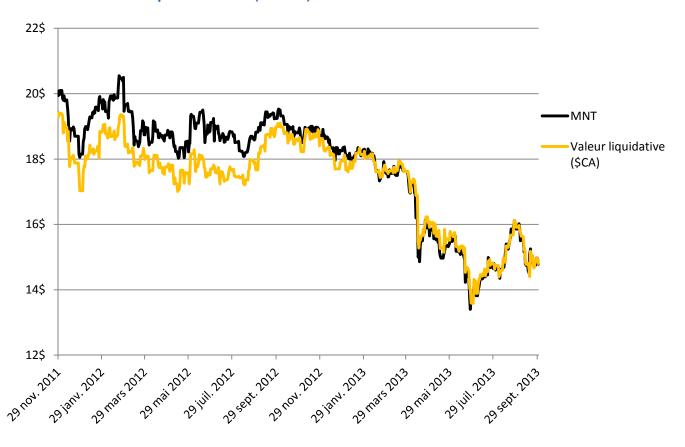
L'objectif du programme est d'offrir un instrument de placement de transactions boursières qui reflète le prix de l'or, moyennant des frais de service de 0,35 % par année. Ces frais sont demeurés les mêmes depuis le 29 novembre 2011.

Les titulaires de RTB peuvent échanger leurs reçus contre de l'or ou un montant en espèces tous les mois, et ce, depuis le 15 février 2012.

Rendement

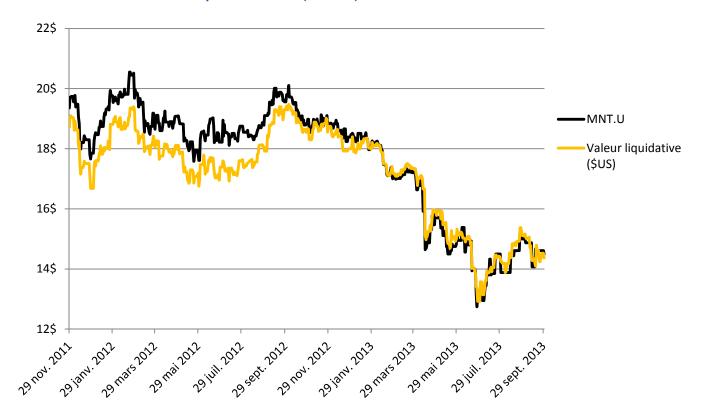
Pourcentage	1 mois	3 mois	6 mois	Annuel	Rendement
de				cumulative	depuis le
profit/perte ³					lancement ⁴
MNT.U	(3,4)	11,5	(15,4)	(21,5)	(24,9)
Or en \$US	(4,9)	11,3	(17)	(20)	(22,7)
MNT	(6,8)	6,8	(16,1)	(19,5)	(26,1)
Or en \$CA	(6,9)	9	(15,8)	(17,3)	(22,7)

MNT c. Valeur liquidative (\$CA)

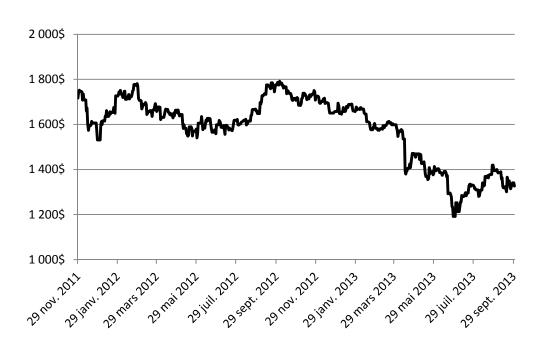




MNT.U c. Valeur liquidative (\$US)

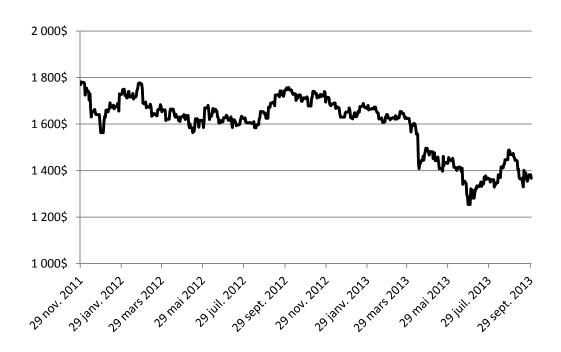


Fixation du cours de l'or en après-midi à Londres (\$US)

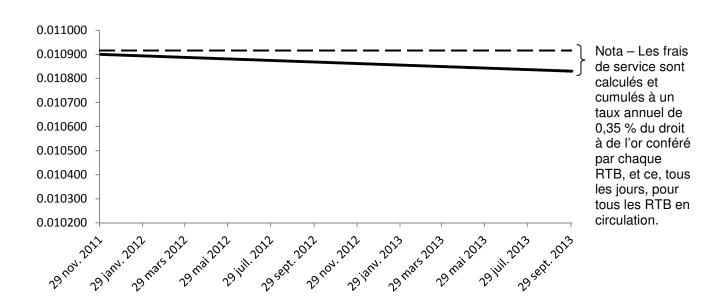




Fixation du cours de l'or en après-midi à Londres (\$CA)



Droit à de l'or conféré par chaque RTB (onces)





Placement privé de RTB - Or

Le 19 septembre 2013 – La Monnaie royale canadienne a le plaisir d'annoncer la clôture d'un placement privé de six millions de reçus de transactions boursières (« RTB »), dans le cadre de son programme Réserve d'or canadienne, au prix de 15,17 \$CAN par RTB (« le placement »), pour un produit brut de 91 029 559 \$CAN. Le placement a été fait sans prospectus, conformément aux conditions d'ordonnances de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datées du 30 août 2011 et du 12 octobre 2012.

Événements récents

 Exchange Traded Forum (Forum sur la négociation en bourse), 9 octobre – Hôtel Omni Mont-Royal, Montréal

Événements à venir

Canadian Family Office & Private Wealth Management Forum, les 21 et 22 janvier 2014
Hôtel Intercontinental Toronto Centre, à Toronto



320, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G8 Sans frais: 1 866 677-1477

Site Web: http://www.reserve.monnaie.ca

Des renseignements additionnels importants au sujet des RTB sont disponibles sur le site Web de la Réserve d'or canadienne au http://www.reserve.monnaie.ca. Ces renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Le présent texte ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de RTB dans quelque territoire que ce soit. Cette information ne vise pas à fournir des conseils d'ordre financier, juridique fiscal ou comptable, ni des conseils en matière de placements, et l'on ne devrait pas s'y en remettre pour obtenir des conseils de cette nature. Les porteurs de RTB ne disposent d'aucun recours contre la Monnaie ou le gouvernement du Canada s'ils subissent une perte sur leur placement; les investisseurs potentiels devraient examiner attentivement les facteurs de risque exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la version modifiée et reformulée du *Bulletin d'information* daté du 23 novembre 2011 (le *Bulletin d'information*) avant de décider d'investir dans les RTB. Les renseignements contenus dans le présent texte et dans le *Bulletin d'information* sont à jour à la date précisée dans le présent document.

- Valeur liquidative basée sur le prix de la dernière transaction, la fixation de l'après-midi du cours de l'or LBMA et le taux de clôture de la banque du Canada en date du 30 septembre 2013
- 2. Volume quotidien moyen MNT et MNT.U depuis la date d'émission le 29 novembre 2011
- 3. Rendements basés sur le prix de la dernière transaction, la fixation de l'après-midi du cours de l'or LBMA et le taux de clôture de la Banque du Canada
- 4. Rendement depuis le lancement (la date d'émission, le 29 novembre 2011)

